

LE COMMISSAIRE :

390 Merci.

Mme INES BENESEAIA :

 Merci. Au revoir.

395

Mme VÉRONIQUE MILIUS, Solidarité Saint-Henri

LA PRÉSIDENTE :

400

 Alors, est-ce que madame Shannon Franssen sera aussi présente ou non?

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

405 Non, c'est moi qui vais faire la présentation, en fait.

LA PRÉSIDENTE :

410

 Alors, bonsoir, Madame Milius.

LE COMMISSAIRE :

 Bonsoir.

415

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Bonsoir.

420 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, bonsoir. Merci beaucoup d'être là. Est-ce que vous avez des documents à partager, à nous présenter Powerpoint, images, photos?

425 **Mme VÉRONIQUE MILIUS :**

Oui, j'ai une présentation. Au fait... ça devrait marcher.

430 **LA PRÉSIDENTE :**

Et bien sûr, vous allez partager cette, vous allez nous faire parvenir cette présentation-là aussi après la séance, peut-être?

435 **Mme VÉRONIQUE MILIUS :**

Est-ce que demain ce serait correct pour vous?

440 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, demain c'est très correct.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

445

Je vous l'envoie dès demain, promis.

LA PRÉSIDENTE :

450

Très bien. Et nous avons pris connaissance du mémoire.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

455

Parfait. C'est ça, donc juste pour dire qu'il y a pas mal de points qui vont se recouper avec ce que Ines a présenté, mais c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

460

En ce qui a trait au logement?

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Oui, notamment. Oui.

465

LA PRÉSIDENTE :

Oui, très bien. Alors, comme je l'ai dit à votre collègue, je vous ferai un petit signe lorsqu'il restera une minute et demie, deux minutes.

470

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

475 Le problème c'est que je ne suis pas sûre que je vais pouvoir vous voir avec la... je ne
sais pas... je vais voir si je peux...

LA PRÉSIDENTE :

480 Je vais vous le dire.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

485 ... oui, me le dire, parce que je ne suis pas sûre de vous voir malheureusement avec mon
écran. Je ne suis pas certaine de... si je fais une présentation, je ne suis pas sûre de pouvoir vous
voir. Je suis désolée.

LA PRÉSIDENTE :

490 Je vais vous le dire. Pas de souci.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

495 D'accord, c'est parfait. Je vous remercie beaucoup. Donc, nous notre mémoire c'est les
membres de la CDC, la Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri, qui
ont décidé de déposé un mémoire.

Il s'appelle Pour un développement communautaire social pérenne du secteur Saint-
Ferdinand. C'est une version préliminaire parce qu'il y a une petite partie qui va être ajoutée sur
l'itinérance, en fait, le mémoire que vous avez reçu, il y a une petite partie qui va être ajoutée.

500 Donc, la présentation sera en huit points. Je ne sais pas si c'est pertinent de les citer les huit, est-ce que je peux vous montrer, mais on va retrouver les titres après à chaque...

LA PRÉSIDENTE :

505 Qui correspondent au titre de votre document, c'est ça, en thèmes.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

510 Oui, c'est ça. Donc, le premier point, je vais vous présenter la CDC Solidarité Saint-Henri et son intérêt à participer à la consultation.

 Donc, Solidarité Saint-Henri, c'est une table de concertation en développement social qui vise l'amélioration des conditions de vie de la communauté de Saint-Henri.

515 Nous regroupons une vingtaine d'organismes communautaires et d'institutions actives dans le quartier.

 Notre objectif c'est de lutter contre la pauvreté, de concerter nos membres, de mobiliser notre milieu et de soutenir des actions collectives.

520 Pour ce faire, nous utilisons une approche démocratique et inclusive, concertée et solidaire, critique et mobilisatrice, visant le changement et la transformation sociale.

525 Nous travaillons sur plusieurs dossiers en lien avec le développement urbain, économique et social de Saint-Henri. Tous les acteurs concernés par la lutte à la pauvreté locale contribuent à la rédaction de nos plans d'action triennaux.

530 Donc, ça c'est notre plan, enfin, une partie de notre plan d'action, en fait. Pour l'aménagement, il y a trois volets. Donc, il y a le volet logement. Je vais juste vous dire les changements visés parce que je ne passerai pas à travers tout ce qui est écrit.

535 Les changements visés c'est de maintenir les personnes à faible revenu dans le quartier. Maintenir un parc de logements locatifs accessibles, avoir plus de logements et moins de spéculation foncière et avoir une alternative au financement par les taxes foncières.

 Donc, en-dessous il y a les actions et tout en bas, ce sont les enjeux. Donc, voilà.

540 Nous avons également le volet espaces publics et transport. Donc, les changements visés, c'est plus d'espaces publics, avoir moins de privatisation des espaces. Avoir un partenariat entre l'arrondissement et le communautaire, avoir une circulation plus accessible et sécuritaire. Avoir des transports en commun plus accessibles et également, avoir un tarif social pour le transport en commun.

545 Troisième volet, c'est l'accès aux commerces de proximité. Donc, le grand changement, c'est avoir plus de commerces abordables et d'organismes communautaires.

 La deuxième partie, c'est la remise en contexte de concertation dans le développement de Saint-Henri, qui est un quartier ouvrier dans l'ombre de Turcot.

550 Donc, Saint-Henri est reconnu pour ses anciennes tanneries, datant du début du 19^e siècle. Avec l'ouverture du canal de Lachine, une multitude d'usines se sont installés dans les quartiers à partir du 19^e siècle jusqu'au milieu du 20^e siècle.

555 Les familles de travailleurs ont emménagé dans les nouveaux quartiers résidentiels qui
entouraient les usines. Et c'est cette proximité qui fait que Saint-Henri est devenu un quartier dit «
ouvrier ».

560 Le quartier Saint-Henri fait aujourd'hui face à plusieurs enjeux liés à l'évolution de son
aménagement.

565 Nous avons à SSH un plan de développement populaire qui a été développé pour l'ouest
du quartier. Qui a été présenté en 2017 en réponse au PDUES Turcot. Et ça, c'est le résultat
d'années de mobilisation à Saint-Henri et ça présente les propositions des résidents et des
groupes communautaires du quartier pour répondre à ces enjeux et besoins identifiés par les
résidents et résidentes.

570 Donc, les besoins et les enjeux, c'était le manque de logements sociaux, le manque de
services et de commerces de proximité. L'impact négatif de la circulation automobile, le manque
de jardins communautaires, le manque d'épicerie dans l'ouest et d'accès aux aliments
abordables.

575 Troisième partie, ça concerne les friches industrielles qui doivent retourner à la
communauté. En fait, les membres de la CDC Solidarité Saint-Henri considèrent que des mesures
concrètes doivent être prises pour que la requalification des ensembles industriels, infrastructures
et leurs abords également, ne participent pas d'avantage au phénomène de gentrification.

La communauté locale doit pouvoir profiter de ces terrains afin d'assurer l'accessibilité et
l'abordabilité économique pour tous, dans une perspective de relance économique.

580 Dans une ville comme Montréal, actuellement développé par et pour les classes aisées, les friches industrielles doivent présenter une opportunité de la développer par et pour la communauté.

585 Dans un quartier hautement gentrifié comme Saint-Henri, ces friches représentent les dernières alternatives de changement face à la raréfaction des grands sites. Il n'y a plus beaucoup de lieux qu'on peut développer à Saint-Henri, en fait.

590 Le quatrième point, c'est sur le... puis on dit qu'il faut du logement social à Saint-Henri. Les organismes du quartier estiment en effet qu'il faudrait un minimum de 500 nouvelles unités de logement social pour répondre aux besoins des locataires.

595 Il est urgent que l'arrondissement mette en réserve des terrains et des bâtiments et que la ville fasse un usage plus significatif de son droit de préemption qui est le droit d'être la première acheteuse.

600 Et l'arrondissement également devra adopter un moratoire sur les condos. Donc, si l'arrondissement favorise une mixité sociale, il est temps de construire exclusivement des logements sociaux.

605 Donc, là nous avons quelques chiffres qui concernent notamment les logements. Donc, un tiers des ménages consacre 30% et plus de leur revenu au loyer. Saint-Henri compte 71% de locataires.

605 Des logements disponibles dans le Sud-Ouest, c'est à 0.5%, c'est très, très bas. Dans Saint-Henri, le taux de condo est de 30% contre 18,5 à Montréal. 13% des logements sont subventionnés dans Saint-Henri et c'est en baisse.

610 Et près de la moitié des familles sont monoparentales à Saint-Henri. L'augmentation du loyer moyen a été de 80% entre 1996 et 2016, toujours dans Saint-Henri, contre 57% à Montréal. Et l'augmentation des loyers entre 2019 et 2020, dans le Sud-Ouest, a été de 21%.

615 La cinquième partie c'est sur... il faut aussi tenir compte des besoins des personnes en situation d'itinérance à Saint-Henri. La cohabitation est un enjeu critique entre les résidents à domicile fixe et ceux qui sont à domicile pas fixe, en fait, si on veut, domicile non fixe.

620 La crise du logement de COVID-19 a aggravé la situation de l'itinérance. Les personnes en situation d'itinérance restent dans le secteur souvent. Donc, elles vont rester de toute manière, donc il faut qu'il y ait quelque chose qui soit développé comme des hébergements d'urgence dans le grand Sud-Ouest, pas juste dans Saint-Henri, mais dans Sud-Ouest.

625 Donc, nos recommandations c'est de prioriser les usages qui favorisent la cohabitation. Également, consulter les acteurs concernés pour identifier ses usages et explorer la faisabilité d'inclure un hébergement d'urgence à Saint-Ferdinand, en fait, dans le secteur Saint-Ferdinand.

630 La partie six, il faut des espaces communautaires abordables à Saint-Henri. Donc, quand on voit, par exemple, la rue Notre-Dame à Saint-Henri, qui subit une gentrification, des locaux commerciaux dont les loyers s'envolent.

635 La communauté observe l'ouverture de plus en plus de commerces de luxe, notamment des restaurants, et inaccessibles pour la plupart des résidents, malgré les quelques limitations d'urbanisme qui sont insuffisantes.

640 Il y a aussi le manque de locaux abordables qui est reconnu comme un frein au bon fonctionnement des projets communautaires par les organismes du milieu qui peinent à se loger,

635 voire qui se font expulser de leur quartier d'appartenance, comme le POPIR-Comité logement, qui
s'est fait expulser il y a quelques années, du quartier.

LA PRÉSIDENTE :

640 Madame Milius, il vous reste 1 minute 10.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

645 Oh, là, là. D'accord. Alors, on va y aller rondement. Donc, nos recommandations, c'est
d'offrir des espaces abordables pérennes pour incuber et porter des projets de développement
communautaire, favoriser des commerces et services de proximité abordables et solidaires et
assurer des zones d'emploi pérennes afin de redynamiser l'économie locale et communautaire.

650 Le septième point, c'est le lien en fait que l'on fait avec la consultation sur l'aménagement
de la place Saint-Henri. Il y a des recommandations qui ont été faites par les membres de la CDC,
qui voudraient pour la place Saint-Henri, un aménagement participatif large, du verdissement et
de l'embellissement.

655 De l'accessibilité physique et de la sécurité dans les déplacements. Un aménagement
convivial pour tous, quatre saisons, inclusif et intergénérationnel. Un espace populaire,
communautaire et dynamique. Une valorisation des patrimoines et de l'histoire populaire du
quartier, ainsi que l'installation de la maison des jeunes (inaudible).

660 Le huitième point, ça recoupe ce dont Ines parlait. Les exemples inspirants des étudiants.
Donc, vous voyez les images, donc, c'est ça. Ils ont travaillé sur la rupture et les disparités entre
l'Est et l'Ouest du quartier en cherchant des solutions d'aménagement afin de mieux les
reconnecter. Voilà, c'était mon dernier point.

LA PRÉSIDENTE :

665 Ah, bien vous avez terminé ça, il vous restait une seconde, alors c'est génial.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

670 Ah, mon Dieu.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Nous avons quelques questions pour vous.

675 **Mme VÉRONIQUE MILIUS :**

Oui, je vous écoute.

LA PRÉSIDENTE :

680 Dans votre opinion, dans l'opinion que vous nous avez fait parvenir, j'aimerais que vous nous parliez de friches industrielles, là. Alors, vous en faites état à deux endroits, à la page 1 et à la page 3, et vous nous dites, vous mentionnez que l'avenir de nombreuses friches industrielles du quartier, le réaménagement de la place Saint-Henri, donc nécessite... sont des exemples de
685 bonne pratique avant de finaliser ce projet-là.

Et vous dites aussi que, à la page 3, que des mesures concrètes doivent être prises pour la requalification des ensembles industriels. À quels ensembles industriels pensez-vous?

690

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Bien notamment, la Malting, la Canada Malting qui est un des derniers, sur le canal notamment, c'est vraiment la dernière usine, ensemble industriel.

695

LA PRÉSIDENTE :

Mais qui n'est pas dans le secteur Saint-Ferdinand.

700

LE COMMISSAIRE :

Ce n'est pas dans le secteur.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

705

Non, ce n'est pas dans le secteur, tout à fait. C'est sûr que dans Saint-Ferdinand, il y a des, effectivement il y a quand même des ensembles industriels, notamment sur Saint-Ambroise. Mais ils sont déjà occupés, mais s'il y a moyen d'ajouter effectivement d'un aspect plus communautaire, d'avoir plus au niveau du...

710

C'est ça, s'ils sont par exemple laissés, parce qu'il y a des usines qui sont encore occupées dans ce coin-là, mais si jamais elles sont, les entreprises décident de quitter, j'avais entendu peut-être que l'usine qui était là qui font du plastique, je pense...

715

LA PRÉSIDENTE :

Avec les deux silos verts?

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

720

C'est ça, exact. S'ils veulent quitter, bien c'est sûr que ça serait intéressant d'empêcher que ça devienne des condos puis que ça contribue encore à la gentrification. Comme on le voit de l'autre côté de Saint-Ambroise, le magnifique ensemble industriel qui est devenu quand même, ce n'est pas tout le monde qui peut habiter là ou qui peut louer là.

725

Donc, il faudrait que ça reste... l'industrie, c'est quand même, c'est souvent des quartiers qui étaient populaires, donc on voudrait que ça reste, pas que ça devienne des endroits inaccessibles aux gens qui vivent là déjà ou d'autres gens qui voudraient venir, mais qui n'ont pas forcément les moyens de.

730

LA PRÉSIDENTE :

735

Et on en ferait quoi? Parce que je fais un lien aussi avec la page 6 qui présente une partie de la synthèse de vos recommandations et vous parlez de zones d'emplois pérennes. Donc, lorsque vous parlez de zones d'emplois pérennes, vous pensez à quel type d'emplois et où ça se situe?

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

740

C'est une bonne question. Bien les emplois, ça va être, c'est pas nous qui allons décider c'est sûr. Ça va être qui veut s'installer, mais idéalement, ce serait des services qui seraient accessibles à la population, comme je vous dis.

745

On souhaite que ce ne soit pas gentrifié, donc que ce soit des commerces, si c'est des commerces, bien des commerces accessibles ou des entreprises qui vont rendre des services à la communauté. On veut vraiment, c'est ça, que ce soit...

Ça peut être, quand je dis dans l'usine qui est encore occupé, mais qui potentiellement va peut-être être vacante et il y a de beaux exemples... oui?

750 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, vous pourriez nous donner des exemples, justement. D'emplois, de services qui seraient utiles à la communauté.

755 **Mme VÉRONIQUE MILIUS :**

Bien c'est sûr, CPE, et peut-être des commerces, des épiceries peut-être plus accessibles, quelque chose d'abordable ou... là, des services. Quand on dit des services, c'est très large. Je n'ai pas vraiment de...

760

Mais tout ce qui peut permettre à, s'il y a des gens qui habitent là par exemple, comme vous disiez tout à l'heure. Ce ne sera peut-être pas possible, mais si c'est possible de construire des logements, bien d'avoir des commerces qui soient accessibles à pied.

765

Donc après, c'est sûr qu'après on peut penser à plein d'autres choses. Plein de choses qui peuvent être faites au niveau commerces, au niveau services. Mais par contre, c'est sûr que CPE, comme je vous dis, pour les aînés, enfin.

770

Qu'ils soient complémentaires à ce qui existe déjà dans le quartier. C'est sûr qu'on ne veut pas forcément qu'ils soient dédoublés, mais il y a toujours moyen d'avoir des services proches de la population, qui soient accessibles. C'est vraiment ça.

Après ça, concrètement, je ne pourrais pas vous dire.

775 **LA PRÉSIDENTE :**

Et une dernière question pour moi pour l'instant et je cèderai la parole à Jean-François ensuite. Vous pensez aussi à dans – à la page 7 – et vous dites que les usages transitoires pour les bâtiments appartenant à la ville soient mis en place, dès que possible, afin de tester les futurs usages possibles.

780 Vous pensez à quels bâtiments de la ville, on parle toujours dans le secteur qui fait l'objet de la consultation, là. Des bâtiments, les usages transitoires, bon on comprend de quoi il s'agit, mais pour des bâtiments appartenant à la ville.

785

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Oh, bien le parc, dans le parc. J'avoue, sinon... oh, c'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de bâtiments qui appartiennent à la ville, mais c'était peut-être plus dans un aspect global, peut-être j'avoue. Attendez, c'est la page 7...

790

LA PRÉSIDENTE :

... À peu près, sous la puce « déroulement de la concertation », et c'est la troisième puce.

795

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Parce qu'on a ajouté une partie, donc... attendez, je ne le vois pas. Page 7, je suis désolée. Bien là, excusez-moi, c'est ça je...

800

LA PRÉSIDENTE :

805 Je peux vous le lire :

« Que les usages transitoires pour les bâtiments appartenant à la Ville soient mis en place dès que possible afin de tester les futurs usages possibles, tout en répondant aux besoins présents de la communauté locale, en concertation avec le milieu ».

810

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Excusez-moi, c'est ça, je ne le vois plus. Bien là, excusez-moi, là, c'est ça. Pour les... comme dit « les bâtiments appartenant à la ville », peut-être s'il y a des bâtiments qui vont être construits, peut-être... là, pour là, je ne peux pas vraiment vous répondre. Excusez-moi.

815

LA PRÉSIDENTE :

O.K., bien ça va, ça va. Vous parlez aussi de la mise en réserve, vous en avez parlé. La mise en réserve de terrain et de bâtiments, vous pensez à quoi quand on pense au secteur Saint-Ferdinand, à quel terrain pensez-vous?

820

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Bien je sais qu'il y a des terrains qui sont privés, donc c'est sûr que ça serait plus le droit de préemption plus que la mise en réserve. Que ce soit acheté, en fait, en priorité parce que c'est sûr que la mise en réserve... mais c'est possible aussi d'acheter, en fait, mise en réserve ou droit de préemption, la ville a des droits.

825

830 C'est ça qu'elle n'exerce peut-être pas assez, mais d'être... si elle peut acheter en priorité et le plus rapidement possible avant que les prix s'envolent. C'est aussi ça le but, c'est d'essayer de, mettre en réserve pour éviter qu'il y ait de la spéculation, en fait.

LA PRÉSIDENTE :

835 Est-ce que vous pensez à certains terrains en particulier, par exemple, le terrain qu'on appellera terrain vague, là, où il y a la voie ferrée?

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

840 Ça peut être celui-là, ça peut être le... c'est tout à fait les terrains que la ville peut acquérir, c'est sûr que ce serait...

LA PRÉSIDENTE :

845 Tous terrains?

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

850 Ah, allons-y!

LA PRÉSIDENTE :

855 O.K., très bien. Jean-François, à toi.

LE COMMISSAIRE :

860 Bien dans le même, dans le même horizon, la question des logements, j'avais une phrase sur laquelle j'aurais souhaité un peu plus d'information. C'est en page 5 de votre mémoire, je la cite :

865 « Si des terrains du secteur Ferdinand s'avèrent adéquat à la construction de logements, ces logements devraient être des logements sociaux. »

Vous avez répondu en partie à mon interrogation lorsque vous écrivez ici « *des terrains* », donc vous pensez entre autres, au secteur près de la voie ferrée, si je ne me trompe pas. Est-ce que vous pensez à d'autres secteurs?

870

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Bien c'est sûr que les bâtiments proches, bien je sais qu'il y a un stationnement sur Saint-Ambroise, qui est...

875

LE COMMISSAIRE :

Oui, plus près de Saint-Ambroise, oui, O.K.

880

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Oui, il faisait partie de la consultation, donc il y a ça. Et je sais qu'il y a les bâtiments industriels aussi, peut-être construire par-dessus en hauteur. Enfin, voir ce qui est faisable. C'est sûr qu'on ne peut pas faire de la magie... si on peut construire par-dessus ou voir comment ça peut être réaménagé.

885

C'est sûr qu'idéalement, c'est ça qu'on souhaite. Que ce soient des logements sociaux, c'est pas mal...

LE COMMISSAIRE :

890

Et quand vous écrivez « *si des terrains du secteur s'avèrent adéquats* », s'avèrent adéquats, ça veut dire quoi?

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

895

Bien c'était en lien avec la voie ferrée, parce que c'est sûr qu'on s'est posé la question, on est comme pas certains, on ne sait pas c'est quoi les normes exactes. Est-ce qu'on peut construire aussi proche, s'il y a des moyens de mitigation, c'est sûr que ça serait parfait, si c'est faisable.

900

LE COMMISSAIRE :

905

O.K., parfait. Merci. Ma deuxième question, vous avez abordé tantôt la question de l'itinérance qui est un volet qui n'est pas encore développé dans votre mémoire, je comprends que vous allez nous envoyer cette partie-là. C'est un sujet qui n'a jamais été abordé jusqu'à présent, à ma connaissance, dans les rencontres que nous avons eues.

910

Vous évoquez des principes, notamment de cohabitation. J'essaie de voir comment peut se décliner ce principe-là dans le contexte du secteur Saint-Ferdinand.

Est-ce qu'il y a des projets qui ont été faits à Montréal ou qui seront faits à Montréal qui pourraient inspirer dans le contexte particulier du secteur et peut-être plus largement de Saint-Henri, mais évidemment nous, notre mandat, c'est de réfléchir par rapport au secteur.

Alors, est-ce que vous avez des idées à nous suggérer là-dedans, des idées de projet?

915

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Des idées de projets...

920

LE COMMISSAIRE :

D'expériences qui se sont avéré un succès?

925

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Bien c'est ça, je ne suis pas spécialisé en itinérance et c'est plus ma collègue, mais je ne pourrais pas vous donner des exemples, mais par exemple, la maison Benoit Labre, là pour l'instant qui est quand même un petit plus éloignée, va se rapprocher.

930

LE COMMISSAIRE :

C'est où ça, c'est dans Saint-Henri ça Benoit Labre?

935

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

La maison Benoit Labre, oui, oui, ils viennent en aide aux itinérants. Et là, ils sont situés dans l'église Saint-Zotique, mais ils vont déménager bientôt proche de la place Saint-Henri. Donc, ils vont être dans ce secteur-là. Mais si on voudrait des exemples concrets, sincèrement, je ne pourrais pas.

940

Mais juste pour vous dire, c'est ça, c'est qu'il y a une itinérance notamment qui est par exemple liée au métro Place Saint-Henri, mais pas seulement. Il y a le canal, le chemin de fer, il y a beaucoup d'endroits vagues, si on veut, où les gens peuvent aller, malheureusement, aller se cacher ou aller... on est rendus là, c'est ça.

945

Et puis il n'y a pas d'hébergement dans Saint-Henri, même dans le Sud-Ouest, il n'y a pas d'hébergement pour la nuit. Donc, ça c'est un vrai problème. Donc, c'est sûr que ça aiderait d'avoir un hébergement qui pourrait être dans le secteur Saint-Ferdinand et qui permettrait une meilleure cohabitation avec les résidents du quartier.

950

Parce que parfois, il y a des personnes qui vivent dans le quartier et qui ont... ça ne se passe pas toujours très, très bien la cohabitation, parce qu'il y a des personnes qui n'ont pas de domicile qui vont aller se mettre dans le cadre de porte d'une personne qui a un domicile.

955

Donc, c'est sûr que s'il y avait du service, du soutien pour l'itinérance, ça se passerait peut-être mieux aussi. Ça c'est certain que ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas de logement qu'ils ne sont pas importants. Au contraire, il manque de soutien et de services.

960

Tant qu'à construire quelque chose, peut-être inclure... et puis aussi, qu'ils soient consultés. Que les organismes qui travaillent avec les itinérants, comme la maison Benoit Labre et TRAC aussi. T-R-A-C, ils sont en lien avec des personnes itinérantes et idéalement, c'est ça, il faudrait qu'ils soient consultés. S'il peut y avoir quelque chose, ce serait vraiment bien. Il ne faut pas oublier ce volet-là, en fait.

965

LE COMMISSAIRE :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

970

On déborde un petit peu, mais j'ai une petite précision. Est-ce que c'est ce que vous avez appelé tout à l'heure hébergement d'urgence?

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

975

Oui, exactement, tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

980

Et j'ai une question, je vais vous la poser très, très rapidement parce qu'on en a pas beaucoup parlé. Vous parlez à la page 8, vous parlez de la revalorisation du patrimoine et vous précisez, je vous le lis :

985

« En accord avec les orientations telles que définies dans le Plan de développement populaire, le patrimoine paysager, environnemental et industriel de ces sites soient valorisés et le passé ouvrier soit mis en avant par des aménagements et des activités inclusives pour tous, dans une perspective de transformer la dynamique de ce qui fait la ville par et pour la communauté ».

990

Aviez-vous des suggestions, des propositions concrètes, comment on fait ça?

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

995

Pour revaloriser le passé ouvrier?

LA PRÉSIDENTE :

Oui, le « patrimoine paysager, environnemental et industriel de ces sites. »

1000

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Tout à fait. Bien déjà, il faudrait, c'est ça, mettre en valeur avec peut-être des panneaux. C'est sûr qu'il y a des... il ne faut pas effacer les traces des... puis même les bâtiments, juste les bâtiments déjà qui sont encore là, idéalement, il faudrait les conserver. Il ne faudrait pas qu'ils soient mis à terre. Déjà juste ça, de conserver les bâtiments industriels, c'est déjà une manière de valoriser le patrimoine industriel.

1005

Après, il pourrait y avoir des, des panneaux, il pourrait y avoir des...

1010

LA PRÉSIDENTE :

... de la signalisation...

1015

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

Oui. C'est important que les gens sachent que Saint-Henri c'est ça, ça été un quartier ouvrier très, très important, parce que de plus en plus, bien c'est ça ils disparaissent ces bâtiments-là. Notamment le fameux bâtiment. Bien, c'est important de si on peut les conserver et de les mettre en valeur, puis que les gens en apprennent un peu plus sur l'histoire du quartier.

1020

LA PRÉSIDENTE :

Et revenir à l'identité première du quartier, donc.

1025 **Mme VÉRONIQUE MILIUS :**

Oui, tout à fait. Mais on avait aussi parlé, on n'a pas parlé des autochtones, mais également c'est important de ne pas oublier ça. C'est vrai qu'on en a pas vraiment parlé, mais l'histoire du quartier qui ne commence pas forcément avec l'industrie, qui commence avant.

1030 Mais essayer de, c'est ça, de ne pas oublier.

LA PRÉSIDENTE :

1035 Très bien. Alors, merci d'avoir accepté de déborder un peu. Alors, donc on compte sur vous pour nous faire parvenir votre présentation. Je pense que probablement Reinaldo ou Gilles Vézina seront en communication avec vous.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

1040 D'accord. Pas de problème, je vous envoie ça demain, puis la nouvelle version du mémoire va vous être envoyée également.

LA PRÉSIDENTE :

1045 D'accord, nous comptons sur vous. Merci beaucoup, bonne soirée.

Mme VÉRONIQUE MILIUS :

1050 Pas de problème. Merci à vous, bonne soirée.
